

|   |   |
|---|---|
|  <p>N°26113</p>  | <p><b>Liste des délibérations</b></p> <p><b>Conseil Communautaire du 23 avril 2026</b></p>  |
| <p>Le 23 avril 2026 à 19 heures, le Conseil de la Communauté de Communes Médoc Estuaire, dûment convoqué le 14 avril 2026, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie d'Arsac, sous les présidences de M. Claude GANELON (installation et élection du Président) et Mme Chrystel COLMONT-DIGNEAU.</p> | <p><b>Présents :</b></p> <p><b>ARCINS :</b> Claude GANELON - <b>ARSAC :</b> Frédéric AURIER, Huguette PANOZZO, Yoann PHOENIX, Julie COULON - <b>CUSSAC FORT MEDOC :</b> Dominique FEDIEU, Chantal DEPERNET - <b>LABARDE :</b> Matthieu FONMARTY - <b>LAMARQUE :</b> Cédric RONDEL - <b>LE PIAN MEDOC :</b> Virginie GARNIER, Séverine ATLAN, Michel ROUHET, Chrystel BRICLER, Nadia COUAILLET, David BARBE, Thierry DELPECH, Christine CORNET - <b>LUDON MEDOC :</b> Philippe DUCAMP, Martine VALLIER, Anthony MONTFORT, Arlette SOLTANI, Michel DE ZEN, Marjorie BIGOT-ROUSSEL, Denis CABEZAS - <b>MACAU :</b> Chrystel COLMONT-DIGNEAU, Sylvain LALANNE, Angélique BANALES, Guillaume LAFON, Dominique QUETEL - <b>MARGAUX-CANTENAC :</b> Fabrice MARTINEZ, Florence VIROLEAU, Nicolas VANDENBROUCKE - <b>SOUSSANS :</b> Karine PALIN, Jean-Claude GOFFRE</p> <p><b>Absents excusés :</b></p> <p>Gautier GIOVINAZZO pouvoir à Frédéric AURIER, Jean DUPONT pouvoir à Virginie GARNIER</p> |
| <p><b>Secrétaire de séance :</b><br/>Sylvain LALANNE</p>  | <p><b>Conseillers en exercice :</b> 36<br/><b>Quorum :</b> 19<br/><b>Présents :</b> 34<br/><b>Votants :</b> 36</p>  |

### Délibérations examinées le 23 avril 2026

- 1 - Secrétaire de séance – Désignation [Adoption à l'unanimité]**
- 2 - Election du Président [Election de Mme Chrystel COLMONT-DIGNEAU avec 18 voix]**
- 3 - Détermination du nombre de Vice-Présidents – Décision [Adoption à l'unanimité]**
- 4 - Election des Vice-Présidents [Election de :**
  - 1<sup>ère</sup> Vice-Présidente : Virginie GARNIER
  - 2<sup>ème</sup> Vice-Présidente : Karine PALIN
  - 3<sup>ème</sup> Vice-Président : Philippe DUCAMP
  - 4<sup>ème</sup> Vice-Président : Dominique FEDIEU
  - 5<sup>ème</sup> Vice-Président : Frédéric AURIER
  - 6<sup>ème</sup> Vice-Président : Claude GANELON
  - 7<sup>ème</sup> Vice-Président : Matthieu FONMARTY
  - 8<sup>ème</sup> Vice-Président : Cédric RONDEL
  - 9<sup>ème</sup> Vice-Présidente : Florence VIROLEAU]

Lecture de la Charte de l' élu local
- 5 - Réexamen du nombre de membres du bureau autres que les vice-présidents – Décision [Rejet avec 19 voix contre]**
- 6 - Délégations de pouvoir du conseil communautaire vers le Président – Décision [Adoption à l'unanimité]**
- 7 - Indemnités de fonction du Président et des Vice-Présidents – Décision [Adoption à l'unanimité]**
- 8 - Conditions de dépôt des listes et de vote pour l'élection des membres de la Commission d'Appel d'Offres (CAO) et de la Commission de Délégation de Service Public (CDSP)- Décision [Adoption à l'unanimité]**

La présente délibération fixe les modalités de dépôt de listes et de vote pour l'élection des membres de la CAO et de la CDSP qui se tiendra lors d'un conseil communautaire ultérieur.
- 9 - Création de la commission intercommunale des impôts directs (CIID) – Décision [Adoption à l'unanimité]**

La CIID est obligatoire dans les EPCI à fiscalité propre soumis au régime de la fiscalité professionnelle unique. Elle joue un rôle consultatif en matière de fiscalité directe locale en ce qui concerne les locaux commerciaux et biens divers. La présente délibération vise à créer la CIID et solliciter les communes pour établir une liste de 40 membres (20 titulaires et 20 suppléants).